

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 00356 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : TAOUZER Mohamed

Date de naissance : 27-02-1942

Adresse : 138 Tamaris d'Ango 1 DAR BOUARDA
Province Nouaceur

Tél. : 06.51.92.81.49 Total des frais engagés : 998,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 16/04/2020

Nom et prénom du malade : TAOUZER Mohamed Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : cerrectio cerrectio

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 16/04/2020

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15 04 2020	S		20000	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMAKIL OCEAN BAY Dr. Filati Aouad Fouad 127, Ocean Bay Dar Bouazza	15/04/26	598,25

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412 21433552 00000000 00000000		CŒFFICIENT DES TRAVAUX
		D 00000000 00000000 35533411 11433553		MONTANTS DES SOINS
		B G		DATE DU DEVIS
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		

Dr. Malika BOUKSIM

OPHTALMOLOGISTE

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux

Laser - Angiographie

Contactologie

Strabologie

الدكتورة بوكسيم مليكة

طب العيون

دبلوم التشخيص بالأمواج ما فوق الصوتية

اختصاصية في أمراض و جراحة العيون

الليزر....

Casa le : **15 Avril 2020**

CARTEOL L.P. 2%
Collyre 3ml

LOT/عيار H5173
FAB/تاريخ الإنتاج 10-2019
EXP/تاريخ الانتهاء 09-2021

ZENITH PHARMA
PPV : 84.90 DHS
AMM N° 47/19/DMP/21/NRQDNM

Mr. TAOUZER Mohamed

86/04/2020

1// CARTEOL LP 2%: COLLYRE



CARTEOL L.P. 2%
Collyre 3ml

LOT/عيار H5173
FAB/تاريخ الإنتاج 10-2019
EXP/تاريخ الانتهاء 09-2021

ZENITH PHARMA
PPV : 84.90 DHS
AMM N° 47/19/DMP/21/NRQDNM

1 goutte 1 fois par jour, les deux yeux, 6 Mois

2// CELLUVISC: COLLYRE



1 goutte 3 à 4 fois/ jour, les deux yeux, 2 Mois

PHARMACIE OCEAN BAY
Dr. Fouad Bouadouad
1-1 Ocean Bay
Dor Bouazza

CELLUVISC® 4mg/0.4ml

Collyre en récipient unidose

6118001 251414

PPV:44DH40

CELLUVISC® 4mg/0.4ml

Collyre en récipient unidose

6118001 030095

PPV:44DH40

Distribué par les laboratoires AFRIC-PHAR

CARTEOL L.P. 2%
Collyre 3ml

LOT/عيار H5173
FAB/تاريخ الإنتاج 10-2019
EXP/تاريخ الانتهاء 09-2021

ZENITH PHARMA
PPV : 84.90 DHS
AMM N° 47/19/DMP/21/NRQDNM

CARTEOL L.P. 2%
Collyre 3ml

LOT/عيار H5173
FAB/تاريخ الإنتاج 10-2019
EXP/تاريخ الانتهاء 09-2021

ZENITH PHARMA
PPV : 84.90 DHS
AMM N° 47/19/DMP/21/NRQDNM

CARTEOL L.P. 2%
Collyre 3ml

LOT/عيار H5182
FAB/تاريخ الإنتاج 10-2019
EXP/تاريخ الانتهاء 09-2021

ZENITH PHARMA
PPV : 84.90 DHS
AMM N° 47/19/DMP/21/NRQDNM

CARTEOL L.P. 2%
Collyre 3ml

LOT/عيار H5162
FAB/تاريخ الإنتاج 10-2019
EXP/تاريخ الانتهاء 09-2021

ZENITH PHARMA
PPV : 84.90 DHS
AMM N° 47/19/DMP/21/NRQDNM

Bd. Oum Rabii Gpe Résidence Al Firdaus Imm. L 30 1er étage Oulfa - Casablanca

Tél. : 05 22 91 41 11



Le 15 juin 2020

AL FIRDAOUS VISION
AV OUM ERRABIE MAG 021030 LOT AL FIRDAOUS
IMM GH 25 A OULFA
CASA, 20000
MAROC

Objet : PRISE EN CHARGE PARTIELLE

N/REF : : 20201650004469

Adhérent : TAOUZER MOHAMED

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que nous prenons en charge les frais de soins de MOHAMED TAOUZER.

Nous vous prions de noter que le restant à charge à régler directement par l'adhérent et que cette prise en charge est valable à concurrence de :

- Part Mutuelle : 2430.00 MAD
- Restant à charge adhérent : 1270.00 MAD

Validité de prise en charge : du 13-06-2020 au 13-09-2020.

Pour le règlement de votre facture, nous vous prions de bien vouloir l'adresser jointe au double de la présente à la MUPRAS :

**Centre d'affaire Allal Benabdellah, 49, Angle Rue Allal Benabdellah et Rue Mohammed Fakir
6ème Etage. Casablanca.**

Nous vous remercions d'avance pour l'aide et l'assistance que vous apporterez à MOHAMED TAOUZER.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de nos sincères salutations.



NOTE AU DESTINATAIRE : La copie de la prise en charge est acceptée pour faire valoir le droit au paiement de la facture.
Le paiement des factures relatives aux P.E.C. est soumis aux conditions suivantes :

- Cette P.E.C. est nominative ne peut être cessible. Nous ne garantissons pas le paiement en cas de substitution du bénéficiaire.
- Toute facture doit mentionner la cotisation des actes médicaux et doit être accompagnée d'une copie de la présente P.E.C. et des notes d'honoraires des praticiens.
- Toute facture doit être obligatoirement signée par notre adhérent.
- Pour toute analyse ou radio prière de transmettre les résultats et comptes rendus sous plis.
- Toute facture doit être libellée au Nom de la MUPRAS.
- Identifiant fiscal (IF) Et l'identifiant commun de l'entreprise (ICE) doivent être obligatoirement mentionnés sur la facture.

Dr. Malika BOUKSIM

OPHTHALMOLOGISTE

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux
Laser - Angiographie
Contactologie
Strabologie

الدكتورة بوعسم مليكا

طب العيون

دبلوم التشخيص بالأمواج ما فوق الصوتية
اختصاصية في امراض و جراحة العيون
الليزر....

Casa le : **16 Avril 2020**

Mr. TAOUZER Mohamed

Monture + verres correcteurs progressifs
Organiques Antireflets

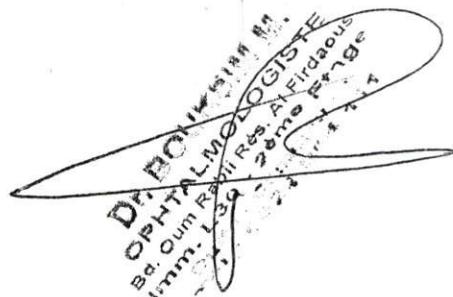
VL :

OD = + 4.00 (- 1.00 à 88°)

OG = + 3.25 (- 0.25 à 49°)

VP :

ODG = Add : + 3.00



Bd. Oum Rabii Gpe Résidence Al Firdaus Imm. L 30 1er étage Oulfa - Casablanca

Tél. : 05 22 91 41 11